

# REGLEMENT PARTICULIER

---

## 14<sup>ème</sup> RONDE AUTOMOBILE DE LA MAYENNE ACO

---

**28 SEPTEMBRE 2019**

---

### RALLYE TOURISTIQUE D'ORIENTATION ET DE NAVIGATION

#### PROGRAMME - HORAIRES

*Ouverture des engagements : dès parution du présent règlement.*

**Clôture des engagements : 7 Septembre 2019**

**Vérifications administratives : 28 Septembre 2019 à partir de 7h 30 à LAVAL, quartier FERRIE 17 Rue de Rastatt (voir plan d'accès en annexe).**

*Heure de mise en place du parc de départ : 7 h00 à 9h00 à LAVAL quartier FERRIE 17 Rue de Rastatt.  
Briefing des pilotes : 9h.*

*Départ 1<sup>ère</sup> voiture : de LAVAL quartier FERRIE 17 rue de Rastatt : 9h 30.*

*Arrivée à LASSAY LES CHATEAUX (53) vers Midi pour le Déjeuner.*

*Nouveau départ de LASSAY LES CHATEAUX vers 14h 30.*

*Arrivée et fin du rallye à BONCHAMP commune proche de LAVAL vers 18h – 18h30.*

#### **ORGANISATION :**

**L'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST par sa délégation territoriale de la MAYENNE organise le 28 Septembre 2019 la 14<sup>ème</sup> RONDE AUTOMOBILE DE LA MAYENNE ACO. Rallye TOURISTIQUE D'ORIENTATION ET DE NAVIGATION ouvert aux véhicules anciens, sportifs et de prestige même récents.**

#### **Comité d'Organisation**

*Délégation territoriale de l'Automobile Club de l'Ouest pour la Mayenne :*

[pierre.barreaud53@orange.fr](mailto:pierre.barreaud53@orange.fr)

*Tèl : 06 42 58 29 38*

#### **Organisateur technique**

*Délégation territoriale de l'Automobile Club de l'Ouest pour la Mayenne, 16 Impasse des Fleuristes 53000 LAVAL : (Pierre BARREAUD).*

*Organisation :*

*- Grégoire DENIS Membre du comité directeur de l'Automobile Club de l'Ouest et Président de la délégation territoriale de l'ACO pour la Mayenne :*

*- Administrateurs de l'ACO : Pierre BARREAUD*

*Philippe LERICHE*

*Christophe VOISIN*

*- Et les membres de la délégation territoriale de l'ACO pour la Mayenne.*

#### **I - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :**

**AVANT LE DEPART L'ORGANISATION VERIFIERA LES PERMIS DE CONDUIRE L'ASSURANCE A JOUR DU VEHICULE ET LA CARTE GRISE DE CELUI-CI**

## ARTICLE 2. ASSURANCES

L'Automobile Club de l'Ouest a souscrit une assurance RCP et une assurance spécifique pour l'organisation du rallye.

## ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

### 3.1. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.2. **Toute personne qui désire participer à la 14<sup>ème</sup> ronde auto de la Mayenne ACO doit adresser la demande d'engagement du rallye ci-jointe, dûment complétée, avant le 7 Septembre 2019 impérativement.**

3.3. **Le nombre des engagés est fixé à 60 voitures maximum.**

3.4. **Les droits d'engagement sont fixés :**

**A : 135 €. Adhérent ACO : 120 €**

- Ils comprennent :
- 2 plaques de rallye. Cadeau de bienvenue, Café croissants de l'accueil. 2 déjeuners le midi : dans la salle des fêtes de LASSAY LES CHATEAUX et le soir nous vous avons réservé un accueil dans une des meilleures tables de la Mayenne « LA MAISON MARSOLLIER » avec un cocktail en apéritif (pièces chaudes et froides avec cocktail maison) , mise en bouche, plat principal et dessert, café, thé, infusion. Il n'y aura pas d'alcool de servi par nos soins à table mais si vous le souhaitez vous pourrez réclamer au restaurateur boisson alcoolisée à votre charge.
- La prime d'assurance souscrite par l'organisateur conformément à l'application du décret 2006-554 du 16 mars 2006

3.5. **La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

3.6. **Tout équipage doit être composé du premier pilote et d'un équipier comme spécifié sur le formulaire d'engagement**

**Le premier pilote doit être en possession d'un permis de conduire.**

**Pour être autorisé à conduire la voiture pendant l'épreuve, un équipier doit être titulaire du permis de conduire.**

## ARTICLE 4 : VOITURES EQUIPEMENTS

### 4.1 VOITURES ADMISES

Toutes les voitures doivent être conformes à la législation routière française pour un usage normal sur route ouverte dans leur intégralité.

Ceintures de sécurité : elles sont obligatoires si le véhicule est muni d'origine des points d'ancrage correspondants.

Gilets fluorescents : un par membre d'équipage et un triangle

## ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1. DESCRIPTION

**La 14<sup>ème</sup> ronde auto de la Mayenne ACO représente un parcours de 220 kms environ.**

**Elle est divisée en 2 étapes.**

**Elle se déroulera à partir de Laval, vers Montsurs, St.Cénéry, puis Bais par le Mont Rochard et le Montaigne en ayant emprunté avec prudence et entièrement l'ancienne course de Côte.**

**Un road book sera remis le matin sur la ligne de départ : Il sera sous forme de notes précises, de directions à prendre fléchées, fléchées métrées, cartographies SIMPLES. Il y aura 2 étapes : l'une, le matin, la seconde l'après-midi.**

**Attention !... Munissez vous d'une boussole car vous aurez 2 changements de direction simples à la boussole.**

### 6.2. CIRCULATION

**Les concurrents devront se conformer strictement aux règles du code de la route, le rallye se déroulant sur route ouverte à la circulation.**

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.1. DEPART

*L'intervalle de départ entre les voitures sera d'une minute ou de 30 secondes.  
Le départ sera donné en conformité avec le programme.*

### 7.2 DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

#### CONTROLES DE PASSAGES :

*Tout le long du parcours et afin de veiller aux passages des concurrents, des contrôleurs de l'organisation seront présents pour aider ceux qui connaîtraient des difficultés.*

*Les concurrents, dans le souci de pouvoir d'eux même vérifier qu'ils sont sur la bonne direction, auront à relever des panneaux ACO revêtus de lettres.*

### ASSISTANCE :

*Deux véhicules d'assistance suivront le rallye avec 3 mécaniciens qui seront à la disposition des concurrents et qu'ils pourront joindre à tout moment en cas de problème sur la route.*

*L'un de ces véhicules sera un camion plateau.*

## ARTICLE 8. RECLAMATION

*Aucune réclamation ne sera admise : NOUS NE SOMMES PAS EN COMPETITION.*

## ARTICLE 9. CLASSEMENT

*AUCUN CLASSEMENT.*

*La 14<sup>ème</sup> ronde est un rallye touristique exclusivement où seuls le plaisir de faire rouler de belles voitures, de se retrouver entre passionnés et d'entretenir la bonne convivialité.*

